

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 07/10/2020

L'an deux mille vingt le sept du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mr FOUILLET Olivier, Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de Soulièvres à Airvault.

16 présents : AUBRY Lucienne, BAUDON Brigitte, BRAUD Françoise, CADET Nadia, DAMBRINE Frédérique, DIGUET Véronique, FOUILLET Olivier, GIRET Gérard, GLORIAU Cécile, JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise, VIVIER Nadine.

3 pouvoirs

Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN

Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Françoise BRAUD

Pierrette MILLIASSEAU a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Excusé (e) s : CHABAUTY Gérard, ROBERT Daniel

Absent (e) s :

Préfecture des Deux-Sèvres

12 OCT. 2020

Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.

DECISIONS MODIFICATIVES

Mme la Vice-Présidente expose :

Au vu de l'arrêté d'autorisation budgétaire et de tarification 2020 des décisions modificatives sont nécessaires.

D2020-013

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide les décisions budgétaires suivantes :

Section	Groupe	Compte	Observations	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	2	64111	Rémunérations principales (Titulaires)	- 3 091,20 €	
	2	641188	Autres (Allocations retour à l'emploi)	- 11 750,00 €	
	2	64131	Rémunérations principales (Contractuelles)	- 40 000,00 €	
	2	64514	Cotisations ASSEDIC	- 2 100,00 €	
	2	64518	SOFCAP	- 3 950,00 €	
		733141	Produits à la charge du Département PA		- 52 396,70 €
		6419	Remboursement sur rémunération du Personnel		- 8 494,50 €
			TOTAL	- 60 891,20 €	- 60 891,20 €

Pour extrait conforme,
Airvault le 8 octobre 2020

Le Président,
Olivier FOUILLET